

TITRE DU PROJET : Infécondité : Parcours et traitements

RESPONSABLE : E de la Rochebrochard, Ined, Paris

Contexte

Contrairement aux techniques et traitements d'assistance médicale à la procréation (AMP) qui font l'objet d'une déclaration d'activité auprès de l'Agence de la Biomédecine, il n'existe pas de déclaration d'activité pour les inducteurs de l'ovulation. L'estimation même du taux de recours à ces traitements est problématique et très peu de données existent à l'heure actuelle. En France, on dispose essentiellement de l'enquête nationale périnatale qui fournit une estimation de la proportion d'enfants conçus suite au recours à un traitement par inducteur de l'ovulation : 2,3% des enfants (Blondel et Kermarrec, 2011).

Objectifs

- Estimer la fréquence du recours aux inducteurs de l'ovulation dans la population de femmes en âge de procréer et, si possible, dans la population des couples cherchant à concevoir.
- Décrire les parcours des couples traités par inducteur, et en particulier tester leur adéquation en termes de calendrier et de séquences examens-traitement par rapport aux recommandations de bonne pratique.
- Estimer la probabilité d'obtenir une naissance vivante suite aux traitements par inducteur de l'ovulation.
- Évaluer les conséquences des traitements par inducteur de l'ovulation en termes de risques pour la santé des femmes et des enfants.
- Explorer les inégalités sociales dans le traitement par inducteur de l'ovulation dans la population française et si possible parmi les couples cherchant à concevoir.
- Explorer les inégalités géographiques dans le traitement par inducteur de l'ovulation.
- Décrire l'état de santé et les modes de vie de la population traitée par inducteur de l'ovulation avec un intérêt spécifique pour les liens entre santé mentale et infécondité.

Méthodes

L'analyse sera principalement basée sur les données de remboursement de l'assurance maladie. Nous nous appuierons également sur les données extraites des auto-questionnaires d'inclusion santé des femmes (en particulier la section « fertilité » qui permettra d'identifier la population cherchant à concevoir dans la cohorte) et modes de vie et santé, du questionnaire médical, du cahier de recueil des examens paracliniques.

Perspectives

Cette recherche permettra d'explorer le recours aux traitements par inducteurs de l'ovulation sous ses différentes facettes (fréquence, parcours de soin, respect des bonnes pratiques, taux de succès, effets à long terme pour la mère et l'enfant, inégalités sociales et géographiques de recours, description de la population concernée en terme socio-économiques, de santé et de modes de vie). En fonction des premières observations, nous évaluerons la nécessité et la pertinence de proposer des collectes complémentaires dans le cadre de la cohorte Constances. À moyen terme, une enquête spécifique pourrait être montée pour étudier plus globalement les parcours de médicalisation de l'infécondité en France.